

Le 28 avril 2022

Chère Madame,

Veillez tout d'abord m'excuser pour cette réponse tardive. Nous avons reçu de très nombreuses lettres et l'équipe chargée d'aider aux réponses est peu nombreuse.

J'ai cependant souhaité vous répondre, même en retard. En effet, ce que vous vivez est bouleversant. Savoir que quelqu'un de très cher peut croiser un « danger public » sur la route et y laisser sa vie est révoltant.

J'ai eu l'occasion pendant ma campagne électorale de répondre à l'association « Justice pour les victimes de la route ». Voici ce que je leur ai écrit :

« Je suis entièrement solidaire de la lutte que vous menez pour diminuer le nombre de victimes de la route. Je suis bien d'accord avec vous sur le fait qu'une politique de sécurité routière digne de ce nom doit absolument être menée par les pouvoirs publics.

Cela exige de leur part des moyens humains et financiers considérables pour développer des infrastructures plus sûres. Cela nécessiterait aussi de mettre tout en œuvre pour éduquer et sensibiliser les conducteurs, ce que le gouvernement se refuse à faire pour les mêmes raisons d'économie qui l'amène à négliger bien des questions de santé publique.

Pour la somnolence au volant, outre le respect des pauses, les moyens techniques d'avertissement devraient systématiquement être mis au point sur toutes les voitures. C'est une question essentielle car une forte proportion des accidents mortels produits par la somnolence a lieu sur le trajet domicile-travail. Le lien avec l'intensification de l'exploitation des salariés et la multiplication des horaires atypiques n'est plus à démontrer : baisse du temps de travail et amélioration des conditions de travail sont deux conditions trop souvent oubliées de l'amélioration de la sécurité routière.

La consommation massive, répétée et tolérée d'alcool a commencé bien avant l'usage de l'automobile. Elle continue à être encouragée par les industriels et vantée dans les médias. Le cannabis et certains produits pharmaceutiques ne sont pas moins dangereux au volant et des moyens devraient être mis en place pour empêcher toute récurrence (traçage...).

Les véhicules en mauvais état représentent un danger. Mais combien de millions de travailleurs ne peuvent ni se passer de leur voiture, ni en acheter une neuve.

Je suis hostile à une amnistie des infractions routières. A l'exception toutefois, des infractions au stationnement. »

Encore une fois, tout cela demande des moyens humains pour prévenir et contrôler, cela suppose des moyens financiers.

Avec toute ma compassion, veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Nathalie Arthaud

